
OFFRE D'EMPLOI

PRÉVENTIONNISTE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

POSTE PERMANENT – CLASSE 2 – CONCOURS SI-2026-002

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction de Préventionniste au service de Sécurité incendie, poste permanent à temps plein.

VAL-DES-MONTS : DES DÉFIS STIMULANTS, UNE QUALITÉ DE VIE INÉGALÉE

Située à 20 minutes du centre urbain d'Ottawa-Gatineau, Val-des-Monts s'étend au cœur d'un paysage laurentien ponctué de près de 145 lacs, offrant un cadre de vie où la nature est omniprésente et inspire autant la détente que l'action. Vous y découvrirez un territoire riche en attraits touristiques, patrimoniaux et culturels, animé par des commerces, artistes, artisans et organismes locaux engagés.

Val-des-Monts vous propose des défis à la hauteur d'une ville d'envergure. La complexité des opérations, l'ampleur des projets et la diversité des mandats exigent une vision stratégique, une capacité de mobilisation et une rigueur digne des grandes organisations publiques.

Ce poste vous place au cœur de cette dynamique, avec la responsabilité d'élaborer et de faire vivre le programme de prévention des incendies d'un vaste territoire résidentiel, commercial, institutionnel et de villégiature.

En étroite collaboration avec la direction du Service, les 10 lieutenants et les 47 pompiers qui assurent une présence 24/7 en caserne, vous contribuerez directement à réduire les risques et à protéger la population. C'est une opportunité rare de conjuguer qualité de vie et expertise professionnelle.

Pour relever les défis d'envergure que présente ce poste, vous serez également soutenu par une équipe de direction municipale renouvelée, compétente et mobilisée, ainsi que par des valeurs organisationnelles fortes, telles l'innovation, la transparence, la collaboration et la cohérence.

FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ

Sous l'autorité de la Direction du service de Sécurité incendie, votre mission consistera à élaborer et maintenir un programme de prévention des incendies en appliquant les normes et règlements en vigueur, en plus d'agir à titre d'Officier lors d'appels d'urgence. Dans le cadre de la restructuration du service de Sécurité incendie de Val-des-Monts, la prévention et la participation des pompiers sont au cœur des orientations. Plus concrètement :

1. PRÉVENTION ET INSPECTION

Soyez le pilier du programme de prévention de la Municipalité :

- Élaborer, maintenir et faire évoluer le programme de prévention des incendies conformément aux lois, codes et règlements en vigueur.
- Proposer les modifications réglementaires au règlement de prévention des incendies de la Municipalité.
- Planifier les inspections des risques faibles sur le territoire et en assurer le suivi.
- Planifier et réaliser les inspections des risques moyens, élevés et très élevés sur le territoire et en assurer le suivi.
- Traiter les plaintes et émettre les lettres, constats et avis de correction liés au règlement municipal de prévention des incendies.
- Vérifier les demandes de permis (capacité des salles, brûlage, feux d'artifice).
- Conseiller lors de la préparation des plans d'évacuation et coordonner la réalisation des exercices d'évacuation.
- Participer et collaborer à la réalisation des plans particuliers d'intervention pour le territoire.

2. ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Informez, conseillez et sensibilisez la communauté :

- Concevoir et animer des activités de prévention et d'éducation du public auprès des citoyens, entreprises, écoles et organismes.
- Planifier et coordonner les activités de la Semaine de la prévention des incendies.
- Rédiger des communiqués et avis publics sur la prévention des sinistres.
- Renseigner la population sur les lois et règlements en sécurité incendie.

3. INTERVENTION ET RECHERCHE DES CAUSES

Mettez votre expertise au service des opérations :

- Agir à titre d'Officier lors d'appels d'urgence, à la demande de la Direction du service.
- Effectuer la recherche des causes et circonstances des incendies (RCCI) et produire les rapports appropriés.
- Collaborer aux enquêtes menées par le service de police en cas d'incendie d'origine criminelle.
- Participer aux opérations de sécurité civile lorsque la Municipalité décrète l'état d'urgence.

4. ANALYSE, SOUTIEN À LA DIRECTION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Contribuez à la performance et au développement du Service :

- a. Compiler les statistiques et produire les bilans, rapports et recommandations liés à la prévention.
- b. Proposer des pistes d'amélioration à partir de l'analyse des données recueillies, pour l'atteinte des objectifs en prévention des incendies.
- c. Soutenir la Direction du service dans la gestion des contrats et subventions et agir comme agent de liaison auprès des organismes.
- d. Participer aux comités de prévention et représenter le Service auprès des partenaires.
- e. Identifier des pistes d'amélioration permettant de réaliser des économies de temps et d'argent tout en améliorant le service.

EXIGENCES RECHERCHÉES

1. Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC ou AEC) en techniques de sécurité incendie, option prévention, ou un certificat de premier cycle en prévention des incendies, ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente.
2. Être titulaire du certificat Pompier 2 de l'École nationale des pompiers du Québec ou d'un DEP en intervention en sécurité incendie.
3. Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience à titre de pompier, dont trois (3) années dans le domaine de la prévention des incendies et deux (2) années à titre d'officier.
4. Détenir une certification en recherche des causes et circonstances d'incendie (RCCI) reconnue par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).
5. Être titulaire du certificat d'Officier 1 (Officier 2, un atout).
6. Être bilingue (français et anglais).
7. Être titulaire d'un permis de conduire valide – Classe 4A – Québec (attestation de la SAAQ exigée).
8. Être titulaire d'une certification RCR et premiers soins.
9. Réussir un examen médical et ne pas avoir d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi (vérification exigée).

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

1. Excellente connaissance du domaine des incendies et de la réglementation applicable.
2. Capacité à vulgariser, informer et convaincre auprès de publics variés.
3. Rigueur, sens de l'organisation et souci de la conformité.
4. Leadership rassembleur et aptitude à travailler en équipe.
5. Capacité de rédaction et bon esprit de synthèse.
6. Aptitude démontrée en résolution de problèmes.
7. Maîtrise de la suite Microsoft Office; connaissance du logiciel Emergensys (un atout).
8. Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine.

VIVRE ET TRAVAILLER À VAL-DES-MONTS

1. Un cadre de vie exceptionnel : Lacs, centre de ski, golf, plein air, tranquillité
2. Une municipalité en croissance : Projets ambitieux, vision stratégique, innovation
3. Une équipe stable et mobilisée : Collaboration, expertise, engagement

DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

Rémunération annuelle : de 89 725 \$ à 117 071 \$
Classe 2 de la structure salariale 2026 du personnel cadre – Échelon établi selon l'expérience

1. 35 heures par semaine – Du lundi au vendredi, garde opérationnelle selon l'horaire.
2. Compensation des heures supplémentaires.
3. 14 jours de congés de maladie et 2 congés mobiles par année.
4. Divers congés spéciaux (raisons familiales, deuil, naissance).
5. 8 jours fériés en plus d'un congé payé par la Municipalité du 24 décembre au 2 janvier de chaque année.
6. Régime de retraite simplifié.
7. Régime d'assurances collectives, d'invalidité de courte et longue durée payé par l'employeur.
8. Remboursement des frais de développement professionnel reliés aux fonctions du poste.
9. Stationnement gratuit.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

La Municipalité de Val-des-Monts promeut l'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les personnes neurodivergentes à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptation sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à en faire la demande lors de la transmission de votre candidature à emploi@val-des-monts.net.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur candidature, avant le **30 octobre 2026 – 16 h**, par courriel à emploi@val-des-monts.net en y inscrivant le numéro du concours **SI-2026-002**.

NOTE 1 : Nous remercions toutes les personnes qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.